



Association les Amis du Lac de Pont à l'Âge

Réunion du Conseil d'Administration du 5 Février 2020, 20h30

Présents : P Doyelle, JC Canou, M Navarre MC Naudy, J Leibovici

Excusés : J Thurion, C Fusier

Adhérents ALPA: F Savary, A Canou, L Leibovici, S Valoura, M Sandhners, S Leroy

Préliminaire : Nelly Vincent a fait part de sa démission du conseil d'administration d'ALPA

1. NOUVELLE DATE POUR LA SORTIE CASTOR (21 MARS AU LIEU DU 14 MARS)

La sortie « Castor » est repoussée d'une semaine soit du 14 mars au 21 mars 2020 de 10h à 12h. L'information a été transmise à l'office de tourisme des monts d'Ambazac qui a immédiatement affiché cette nouvelle date. A ce jour le nombre d'inscrits est de 4 personnes. La sortie se fera si le nombre de participants est au moins égal à 10.

[http://www.tourisme-montsdulimousin.fr/Agenda/Manifestations/\(fiche\)/sortie-castors-avec-les-amis-du-lac-de-pont-a-l-age-185004347-4e51559](http://www.tourisme-montsdulimousin.fr/Agenda/Manifestations/(fiche)/sortie-castors-avec-les-amis-du-lac-de-pont-a-l-age-185004347-4e51559).

ALPA décide d'acquérir le miniguide n°57 « sur les traces du Castor » de la collection SALAMANDRE.

2. RÉPONSE COMCOM

Philippe Doyelle a reçu un courrier de la COMCOM donnant un accord de principe sur l'occupation du domaine public du Pont à l'Age. Cet accord est soumis à une réserve de réalisation des travaux. ALPA devra reformaliser une demande au mois de mai prochain.

L'alimentation électrique de la salle est correcte. Il sera ainsi possible de se brancher dans cette salle. La puissance électrique nécessaire à la sonorisation, l'éclairage, les friteuses, plancha...pour la cuisine sont à préciser

Monsieur JP Poulet a été contacté pour la partie sonorisation et boîtiers électriques.

3. VALIDATION LOGO « FEST O LAC »

Le logo dessiné par Jocelyn Leibovici a été validé. Il sera présent sur les affiches, flyers. Il sera appliqué, entre autres, sur des gobelets réutilisables avec le logo ALPA et des oiseaux dessinés par Cécile Navarre.



4. ORGANISATION DES CONCOURS

4.1. CONCOURS PHOTOS : LE POINT SUR L'AVANCEMENT

Dans le cadre de l'écofestival, Alpa organise un concours photo ouvert à tous sur le thème « l'eau dans tous ses états ». C'est François Savary qui en assure la charge. Un règlement et une fiche d'inscription ont été élaborés et publiés sur le site internet d'ALPA.

Un Flyer, format A4, a également été créé et imprimé en 100 exemplaires. Au cours du CA un certain nombre de flyers ont été distribués auprès des membres présents qui en assureront la diffusion à compter du 1^{er} avril.

La date limite de dépôt des photos a été arrêtée au 6 juillet 2020. Chaque participant peut envoyer 3 photos. Les photos seront exposées lors du de l'écofestival dans la salle du site. C'est le public qui votera et des prix (bons d'achat FNAC par exemple), seront attribués aux trois premiers.

4.2. CONCOURS AVEC LE COLLEGE

Une réunion sera organisée avec le responsable du collège, Philippe Doyelle, Jocelyn Leibovici. Ce concours se déroulera en 2 temps :

- une affiche sera créée par des collégiens pour annoncer le concours ;
- les collégiens devront ensuite réaliser une œuvre exprimant leur perception de l'environnement. Cette œuvre devra être transportable, individuelle ou collective. Des matériaux réutilisables, recyclables ou renouvelés seront à privilégier ;

- un jury sera constitué pour déterminer les gagnants. Des prix seront attribués puis distribués lors de l'écofestival.

5. POINT SUR LES INSCRIPTIONS DES ARTISANS AU FESTIVAL

Suite au CA de Janvier 2020, 45 potentiels exposants ont été retenus sur des critères d'objets d'artisanat fabriqué par eux-mêmes, de localisation dans le Limousin. L'ensemble de ces artisans a été contacté par voie téléphonique puis par mail avec envoi d'une lettre expliquant le contexte de l'écofestival et d'un bulletin d'inscription. Ce courrier précise qu'une caution de 50€ est demandée et sera restituée à la fin du festival, et qu'un montant de 15€ est demandé qui correspond au financement de l'animation musicale. A la date de ce CA 11 artisans ont donné par voie téléphonique une réponse plutôt positive et 8 ont répondu par la négative principalement en raison d'engagements déjà pris pour d'autres manifestations.

6. BUDGET ET ORGANISATION DU FEST O LAC.

La Région n'attribue pas de subvention pour une première manifestation. De plus, pour les années à venir, le budget réalisé de la dernière édition du festival doit être de 20 000€, ce qui signifie que notre manifestation ne sera jamais éligible à une subvention de la Région. La subvention du Département pourrait être de l'ordre de 500€. Des demandes sont à faire auprès de la COMCOM ELAN, de la commune de Laurière.

Il a été par conséquent décidé de supprimer un concert le dimanche et de garder uniquement Marie Coutant le samedi et « Nomade statique », le dimanche.

L'association « Le Cinoche » demande un montant de 800€ pour la projection du film sous la raison que la commune de Laurière n'a pas établi de partenariat avec l'association au contraire des communes de la Jonchère Saint Maurice et de Saint Sulpice Laurière. Par conséquent il est décidé de supprimer cette projection. Il pourrait être envisagé une diffusion de court métrage en boucle dans la salle.

Les 2 devis obtenus pour la location de toilettes sèches s'élèvent pour l'association La Niche à 800€ pour les 2 journées avec présence de bénévoles et pour la société « Toilettés & Co » à 1 600€ avec la présence d'un salarié, mais à 800€ sans présence de personnel. Compte tenu de ces coûts Philippe Doyelle propose de fabriquer des toilettes sèches à partir de l'achat de kits pour un montant d'environ 260€. Cette solution impliquerait la participation de bénévoles et la gestion des déchets par ALPA.

Après avoir contacté l'assureur d'ALPA (la MAIF), il est possible que le gardiennage soit assuré par des bénévoles. Une organisation est à mettre en place sur ce point.

Comme l'entrée de l'écofestival est gratuite, les entrées aux concerts seront payantes au moyen d'une quête « au chapeau » pour le concert du dimanche (en extérieur) et de 5€ pour le concert du samedi soir (en salle).

Une animation « Cirque » est retenue pour le dimanche par Payette animation. Il y aurait deux ateliers de 45 minutes le matin pour les 4-6 ans puis pour les 7-12 ans et l'après-midi un Atelier libre en continu pour tous. Une participation de 5€ sera demandée pour les ateliers du matin. L'espace cirque sera délimité par une petite piste et l'artiste sera toujours costumé et maquillé. Le montant de cette animation est de 198€ et a été approuvée par le CA.

Dans le budget il faut prendre en compte la recette de la restauration organisée par ALPA ainsi que celle de la buvette. Afin d'aider à financer cet éco festival il est envisagé d'avoir un financement participatif à partir d'une plateforme de type « Ulule », « HelloAsso »,...

Par ailleurs des participants au CA ont émis l'idée d'utiliser « Facebook » pour accroître l'impact de cet écofestival auprès du public.

La prochaine réunion du CA se tiendra **le 17mars 2020 à 20h30**

MCA

*ALPA se donne pour objectifs
d'organiser, favoriser et soutenir toute action
visant à la préservation de notre milieu naturel local.*